

L'université Paris-Sorbonne et l'université Pierre-et-Marie Curie (UPMC) décident de fusionner

Paris, le 20 janvier 2017. Réunis ce vendredi 20 janvier, les conseils d'administration (CA) des universités Paris-Sorbonne et Pierre-et-Marie Curie (UPMC) ont chacun décidé, à la majorité qualifiée, de fusionner pour devenir Sorbonne Université, au 1er janvier 2018. Les résultats du vote sont les suivants : Paris-Sorbonne : 19 voix pour, 17 voix contre, pas d'abstention ; UPMC : 23 voix pour, 5 voix contre, pas d'abstention.

Un avis favorable a par ailleurs été donné, par chaque conseil d'administration, sur le décret de création de cette nouvelle université.

Les prochaines étapes de la création de Sorbonne Université sont le passage pour avis du décret de création devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), en février prochain, puis la publication de ce décret en mars 2017.

Après presque un demi-siècle d'existence, les deux universités viennent de prendre une décision majeure en choisissant de fusionner. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la longue histoire de la Sorbonne dont Paris-Sorbonne et l'UPMC, comme l'ensemble des universités parisiennes, sont héritières. L'ambition de cette nouvelle université pluridisciplinaire et de rang international sera de continuer à servir, comme cela a toujours été le cas depuis maintenant plus de sept siècles, l'enseignement et la recherche au cœur de Paris.

Contacts presse :

UPMC Claire de Thoisy-Méchin : 01 44 27 23 34 – 06 74 03 40 19 claire.de_thoisy-mechin@upmc.fr

PARIS Sorbonne Françoise Plet-Servant : 01 40 46 23 30 – 06 73 54 19 49

francoise.plet-servant@paris-sorbonne.fr